CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E175513** **VALABLE JUSQU'AU** **20/09/2027**

ÉDITÉ LE **09/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2010
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 15/07/2023
Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTPELLIER 2013B01807

Siret : **521 429 324 00028**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 9 269461-

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 320.250227

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 320.250227.

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : **SEROUX**

199 RUE HELENE BOUCHER
34170 CASTELNAU-LE-LEZ

Téléphone : 04 67 78 07 96 **Fax :**
Portable : 06 18 97 45 25

Site Internet : http://www.acclean-air.fr
E-mail : contact@acclean-air.fr

Responsabilité légale :
SEROUX ALAIN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	07/09/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	21/09/2026
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	25/09/2025
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	21/05/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	25/09/2025
o Isolation des combles perdus	24/06/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/11/2026 09:28

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.